

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale**

**Affaires Juridiques et du Domaine**

**REF : DAJDAJD2010027**

**Signataire : FG/SD**

**OBJET : 47 ter rue Sadi Carnot, parcelle cadastrée U 43 : acquisition du fonds de commerce appartenant à Madame RAOUL Michèle.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le courrier de la commune du 9 septembre 2010 faisant état à Mme RAOUL d'une proposition de rachat de son fonds de commerce de pharmacie pour une valeur de 809.723 € ;

Vu la lettre du Cabinet LABOUREIX, FOYARD et Associés du 20 septembre 2010 acceptant cette proposition pour Mme RAOUL ;

Vu les avis des services de France Domaine du 28 janvier 2010 et du 3 août 2010 ;

Considérant que la commune est déjà propriétaire ou copropriétaire d'entités foncières, notamment au 51 rue Sadi Carnot, ainsi que de parcelles mitoyennes ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'acquérir ce fonds de commerce afin de constituer des réserves foncières qui permettront de construire un équipement public scolaire et des logements sociaux ;

Vu le budget communal ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'acquérir le fonds de commerce correspondant à une pharmacie située 47 ter rue Sadi Carnot à Aubervilliers sur la parcelle U 43, appartenant à Madame RAOUL Michèle.

**DIT** que l'acquisition s'effectuera au prix de 809.723 €.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonner toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

Les dépenses résultant de cette acquisition seront imputées au budget de l'exercice en cours 203-2138-824

Pour le Maire

L'adjoint délégué